

**COMMISSIONS DE CORRECTIONS DES SUJETS HG
(BEP RÉNOVÉ)**

Organisation matérielle des centres de passation et de correction.

Conditions de passage :

Conformément à la note de service DGESCO 2011-015 de la mission de pilotage des examens datée du 2 février 2011, les 2 parties de l'épreuve n'ont pas été séparées par un temps de pause *extérieure*. Une circulaire rectoriale a été adressée en ce sens aux chefs de centre. Elle s'est appuyée sur la circulaire 2011-072 du 3 mai 2011 relative aux conditions d'accès et de sortie des salles de composition (BOEN n°21 du 26 mai 2011).

La sortie minoritaire des candidats n'a donc pas été autorisée avant 11H10, soit 1H00 après le début *effectif* de l'épreuve d'HG.

10 minutes ont été concrètement nécessaires entre la fin officielle de la partie Français et le début de la partie HG (ramassage des copies de Français, ouverture de la liasse des sujets d'HG, distribution cachée puis prise de connaissance déclarée par les responsables de salle).

Conditions de correction :

Le temps de correction par copie est un peu plus long que pour les anciens sujets.
C'est la dispersion des contenus qui oblige les correcteurs à un temps de lecture plus important.

Points forts du sujet.

Les professeurs apprécient la part plus importante du programme à évaluer et l'apport nécessaire de connaissances personnelles pour réussir.

Q2 S1 : Ecrasante majorité des candidats ont choisi les lois laïques de Jules Ferry.

Q4 S2 : Forte majorité des candidats sur le circuit mondial d'un produit.

Q3 : Définition justifiée d'une ville mondiale.

Points faibles du sujet.

Toujours le développement réduit des capacités de rédaction.

Q4S1 : Situation très peu choisie car conceptualisation difficile.

Q4S3 : jamais choisie (problème de lisibilité de la carte).

<u>Réussites des candidats.</u> Q3 et Q4 sont les consignes les mieux complétées par les candidats. Le QCM et l'association des documents ont bien fonctionné.	<u>Difficultés des candidats.</u> Q2 : Confusion des réponses entre S1 et S2. Q5 : Méconnaissance générale des modes de scrutin. Peut être imputable à un objet d'étude peu familier des enseignants ou, à tout le moins, encore peu usité dans les pratiques.
<u>Autres remarques.</u> Les copies des BEP rénovés, diplôme intermédiaire, représentent 70% des copies de BEP. Voir répartition des copies entre BEP ancienne réglementation et BEP rénovés.	